



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Bruno Le Maire et Christophe Béchu  
réunissent les représentants du monde  
économique sur le thème de l'adaptation  
au changement climatique**

Paris, le 8 février 2024  
N°1538

A l'occasion d'un évènement réunissant les organisations patronales et syndicales ainsi que des représentants des filières économiques les plus exposées au changement climatique, les ministres de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et de la Transition écologique et de la cohésion des territoires ont présenté les enjeux principaux de l'adaptation des entreprises face au changement climatique et ont appelé le monde économique à participer aux travaux d'élaboration du 3<sup>ème</sup> plan national d'adaptation au changement climatique.

Le dérèglement climatique affecte d'ores et déjà la vie quotidienne des Français, et l'affectera de manière croissante : inondations, températures élevées dans les logements (« bouilloires thermiques »), sécheresse, fissures dans les logements à cause du phénomène de retrait gonflement argile (RGA), etc.

Le dérèglement climatique affecte et affectera aussi le monde économique, en raison de ses effets sur les conditions de travail en période de forte chaleur, sur l'intensification des sinistres (risques plus élevés d'inondations, d'incendies), sur la disponibilité en eau (sécheresses), sur les infrastructures d'énergie et des infrastructures et de transport ou sur la fiabilité des chaînes logistiques (par exemple si tous les fournisseurs sont en zone inondable).

Afin d'appréhender les défis liés aux risques climatiques, d'assurer au mieux la résilience des entreprises et de protéger les citoyens et salariés, Bruno Le Maire et Christophe Béchu ont réuni des représentants des organisations patronales et syndicales ainsi que des représentants des filières économiques les plus exposées au changement climatique (notamment tourisme, industrie, construction/BTP, eau, logistique, commerce, transports, énergie, assurances).

### Cette réunion de travail a permis de :

- Sensibiliser les représentants du monde économique aux enjeux de l'adaptation ;
- Présenter les principaux enjeux de l'adaptation au dérèglement climatique pour le monde économique, qui sont les suivants :
  1. Identifier les vulnérabilités qui menaceront les installations afin de prévenir et gérer les risques physiques.
  2. Faire évoluer les opérations (continuité d'activité, maintenance, organisation du travail...).
  3. Développer la résilience des chaînes d'approvisionnement et de distribution.
  4. Développer des solutions technologiques pour améliorer l'adaptation.
- D'échanger sur les priorités et premières propositions des représentants du monde économique pour mieux protéger les entreprises et les salariés face aux risques climatiques.

Ces échanges se poursuivront dans le cadre de l'élaboration du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Le projet de PNACC sera officiellement soumis à consultation en mars pour un objectif de finalisation à l'été.

### Trois initiatives portées par l'Etat ont été annoncées à l'issue de cette séquence :

- Création de **prêts verts garantis par l'Etat (PVG)** pour faciliter les investissements d'adaptation et de transition écologique des entreprises ;
- **Bâtiments de l'Etat** : tous les nouveaux investissements et tous les travaux de rénovation devront prendre en compte le changement climatique (« réflexe adaptation ») ;
- **Elaboration par toutes les grandes entreprises essentielles pour le fonctionnement de nos systèmes énergétiques et de transport d'un plan d'adaptation au réchauffement climatique** pour assurer que ces équipements vitaux résistent aux fortes chaleurs, inondations, tempêtes et sécheresses.

**Bruno Le Maire** a déclaré : *« Il est indispensable de ralentir le réchauffement climatique. Il est tout aussi indispensable de s'adapter dès maintenant à ses conséquences, que nous constatons déjà : canicules, sécheresses, inondations, fortes tempêtes, submersions marines... Notre transition écologique marche sur deux jambes : l'atténuation d'une part, et l'adaptation d'autre part.*

*C'est le rôle de l'Etat d'anticiper pour protéger. Le cadre de consultation présenté aujourd'hui et les premières mesures annoncées, concernant la résilience des grandes infrastructures d'énergie*

*et de transport, les prêts verts garantis par l'Etat et l'adaptation des bâtiments de l'Etat, doivent y contribuer.*

*Les entreprises et les représentants des salariés doivent pleinement se saisir des enjeux d'adaptation pour que nous construisions avec eux les meilleures solutions face aux effets du changement climatique. »*

**Christophe Béchu** a déclaré *« Le changement climatique, si on ne s'y prépare pas, c'est l'appauvrissement de notre pays et de notre base productive, donc de nos solidarités et de notre mode de vie. Sans renoncer à baisser nos émissions, nous devons adapter la vie de la Nation à ce monde qui change.*

*Pour ce faire, nous travaillons à une stratégie publique, le Plan national d'adaptation au changement climatique, qui paraîtra dans quelques semaines et qui aura un fort volet sur les activités économiques et le travail.*

*Mais nous devons aussi avoir un débat démocratique sur l'évolution de nos activités. C'est le sens de l'initiative que j'ai lancée, « La France s'adapte ». Avec cette première réunion avec le monde économique, nous lançons un grand semestre de mobilisation générale qui concernera tous les secteurs : agriculture, logement, transports...*

*Acteurs de notre économie, les entreprises et les travailleurs sont en première ligne de l'adaptation au changement climatique. Ce moment d'échanges a permis d'identifier des propositions et des initiatives qui viendront enrichir le plan national. Acteurs de notre économie, ils doivent aussi être acteurs de notre écologie. »*

**Contacts presse :**

**Cabinet de Bruno Le Maire** - 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet de Christophe Béchu** - 01 40 81 78 31 - [communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr](mailto:communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr)